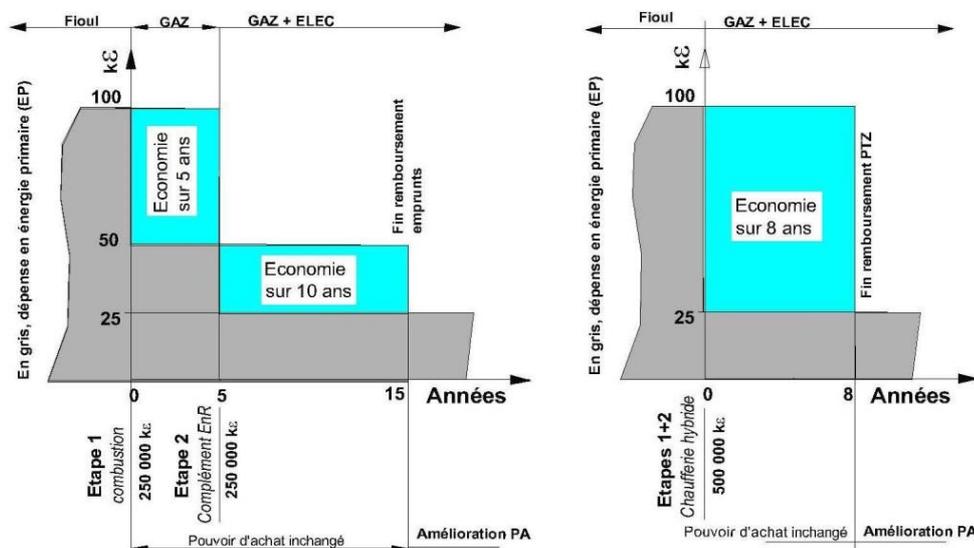


Le financement de la chaufferie hybride par les économies de combustible

Arrivée à ce stade se pose, pour le maître d'ouvrage, la question de savoir si son intérêt financier est de prévoir directement l'implantation de la chaufferie hybride *combustion + chauffage thermodynamique* dans son intégralité ou d'installer, dans un premier temps uniquement, la partie combustion en ménageant l'espace disponible en chaufferie pour implantation ultérieure du complément *EnR*. Cette comparaison, qui suppose une bonne compréhension des différents modes de marche, est difficile à faire. La figure ci-dessous donne cependant une idée du temps de retour économique (ROI) dans chacun de ces deux cas. Elle prend pour exemple le « cas pratique » en partant du fait que le coût d'implantation de chacun des deux postes constituant la chaufferie hybride, à savoir la combustion et le chauffage thermodynamique, est comparable. Si elle ne l'était pas les aides fiscales pourraient avoir pour mission de combler l'écart.



Le remboursement de l'emprunt est assuré par les économies réalisées sur l'approvisionnement en combustibles primaires, mais la copropriété a un choix à faire : son intérêt financier est-il de procéder en deux étapes successives, comme indiqué sur la figure de gauche ou, au contraire, de procéder en une seule étape, comme indiqué sur la figure de droite ? Bien que la somme à investir au départ soit environ doublée, il semble bien que son intérêt soit de choisir cette deuxième option, quitte à augmenter le montant de l'emprunt. Paradoxalement, en choisissant cette dernière option, la durée du remboursement est raccourcie et la période à partir de laquelle son pouvoir d'achat va augmenter avancée.

Basée sur un financement de l'investissement de départ par les économies d'approvisionnement en énergie primaires (*fioul, gaz naturel et électricité*) réalisées par rapport à l'étape précédente, ce temps de retour économique (ROI) est évidemment fonction du prix pratiqué par les fournisseurs pour chacune de ces énergies. Celui-ci étant par nature fluctuant, particulièrement pour le fioul, le lecteur comprendra que pour tenter de donner une réponse à cette question, le coût des énergies primaires a été supposé constant et égal à 10 cts d'euro le kWh pour chacun de ces trois fluides⁸⁴. Ce coût du kWh était récemment conforme aux prix pratiqués pour le fioul, alors qu'il est sensiblement trop important pour le *gaz naturel* et inférieur à la réalité pour l'électricité. Compte tenu du fait que les deux technologies *combustion + chauffage thermodynamique* sont maintenant abouties et que la commutation d'un mode de marche à

⁸⁴ Avec un prix du gaz naturel plus élevé que le nôtre, les Allemands ont compris avant nous qu'il était souhaitable d'équilibrer dans la mesure du possible le coût des énergies primaires.